

# COMMENT RÉAGIR CONTRE L'EXTRÊME DROITE

Dans toutes les villes de France, et notamment à Bordeaux, nous observons **une recrudescence des agressions et des dégradations envers les associations et collectifs de la part de groupuscules d'extrême droite**. Il est important de noter que cette intensification ne traduit pas une augmentation du nombre d'agresseurs, mais plutôt une augmentation des actions perpétrées par un groupe spécifique d'extrême droite.

Afin d'apporter une réponse collective, efficace, et légale face aux actions de ces groupes, nous vous **proposons un protocole commun**. En cas de présence d'individus ou de groupes identifiés comme potentiellement hostiles (exemple : extrême droite) lors d'un de nos événements, nous préconisons de :

- **En priorité, vous mettre en sécurité** : éloignez-vous des personnes menaçantes, **ne cherchez pas à entrer en contact avec elles**.
- **Rester groupé.es si cela à lieu en extérieur** : être **isolé.e rend plus vulnérable**, restez avec vos ami.es et n'hésitez pas à accueillir dans votre groupe une personne isolée.
- **Laisser les organisateurices répondre directement** si cela est nécessaire. Répondre aux insultes ou aux violences peut se retourner contre nous. **En cas de procès, les agresseursseuses se servent de ces échanges à leur avantage** « *j'ai reçu un caillou / on m'a insulté alors que je faisais juste une action* ».
- **Partir de l'événement en groupe**, une fois l'événement terminé.
- **Attendre les communications officielles des associations organisatrices** pour évoquer les événements sur les réseaux sociaux. Il est préférable d'attendre avant de dénoncer leurs actes sur les réseaux sociaux. **En effet, ce qu'ils recherchent est une visibilité de leurs propos**, peu importe par qui cela est partagé.
- **Vous abstenir de diffuser des images sur les réseaux**. Après une agression, que nous soyons victimes ou témoins, nous pouvons être désorienté.es, sous le choc. Par conséquent, nous pouvons **nous tromper dans les informations transmises et cela peut avoir des conséquences négatives sur le déroulement d'une procédure judiciaire**. Par exemple, si nous publions une photo en mentionnant un lieu ou un horaire « *je me suis fait agresser à 2h rue des chevaux* », et qu'au final, en cas de procès, ils arrivent à prouver que c'était la rue d'à côté et pas à 2h mais minuit, **cela pourrait entraîner leur acquittement**. Si vous avez des images d'une agression, le mieux est de les envoyer à l'association en charge de l'événement.

Il est évident que nous ne partageons pas les opinions de ces groupes, **c'est pour garantir des condamnations légales ainsi que la sécurité de nos publics** que ce protocole doit être mis en place, nous apprenons de nos expériences passées.

N'oublions jamais que les LGBTQIphobies, gayphobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie sont des délits, **nous ne laisserons rien passer**.